



Extrait du IEN Vienne 1

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.vienne1/spip.php?article1469>

Présentation

- Espace pédagogique - Culture humaniste - Education artistique - Histoire des arts - Jumelage avec les structures culturelles de Vienne -

Date de mise en ligne : mardi 26 juin 2012

IEN Vienne 1

Présentation

Depuis 2006, une **convention de Jumelage lie les structures culturelles de la ville de Vienne (Théâtre de Vienne et les Bibliothèques municipales / Médiathèque - le Trente) et l'Education Nationale** dans le but de « favoriser l'accès des élèves à la culture, leur permettre de rencontrer des artistes, de développer leurs pratiques artistiques et de leur faire découvrir la diversité de la création contemporaine ».

Cette convention de jumelage concerne la **totalité des écoles de la circonscription de Vienne 1** et les établissements scolaires suivants : Collège de l'Isle, Collège Robin, Collège Fernand Bouvier à St Jean de Bournay, Collège Georges Brassens, Collège Grange de Seyssuel, Collège Ponsard, Lycée Général Galilée, Lycée professionnel Galilée, Lycée Agrotec, Lycée Robin, Lycée professionnel St Vincent de Paul, Lycée Ella Fitzgerald

Il n'existerait pas sans un partenariat avec la **DRAC Rhône-Alpes** (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la **DAAC de l'Académie de Grenoble** (Délégation Académique aux Arts et à la Culture).

> lien vers l'Espace Jumelage sur le site du Théâtre de Vienne :

<http://www.theatredevienne.com/index.php?tpl=page&id=9&rub=publics>

> lien vers le site de la Médiathèque - le Trente :

<http://www.letrente.fr/pagemediatheque/parteneriat>



> lien vers le site de la DRAC :

<http://www.culture.gouv.fr/rhone-alpes/>



> lien vers le site de la DAAC :

<http://www.ac-grenoble.fr/action.culturelle/DAAC/index.html>


Vous trouverez ci-dessous la **convention de Jumelage**, et le document "Compétences du spectateur".

 CONVENTION DE JUMELAGE 2009	 Compétences du socle commun- VOIR un SPECTACLE - Stage REC et jumelage- Collège Ponsard
---	--

Depuis 2011, un professeur relais du Jumelage a été nommé par la DAAC afin d'assurer les missions suivantes :

-  **un travail d'information** concernant les structures culturelles
-  **aider à la mise en oeuvre d'un programme d'activités** comportant notamment l'accueil des élèves du 1er et du 2nd degré

-  **de concevoir des documents et matériels pédagogiques** à destination soit des professeurs, soit des élèves

-  **d'aider les enseignants à mettre en place des projets pédagogiques** Vous pouvez contacter Gaëtane

BOUCHET, professeur relais du Jumelage par mél :

gaetane.bouchet@ac-grenoble.fr